



Audit d'accessibilité simplifié - nohalteg.public.lu

Date : 16 septembre 2024

Appréciation générale

Niveau d'accessibilité global pour les critères testés : **très bon**.

(Échelle : très faible, faible, moyen, bon, très bon)

Avertissement

Il s'agit là d'un audit simplifié et non d'un audit de conformité (ou audit "complet"). Il a vocation à détecter une série de problèmes d'accessibilité mais n'est pas exhaustif. Le fait qu'aucun problème ne soit remonté pour un critère d'accessibilité donné ne signifie pas qu'il n'y a pas de problème d'accessibilité pour ce critère. De même, lorsque nous rapportons une occurrence d'un problème, ce problème peut avoir d'autres occurrences. Il est nécessaire de vérifier de manière exhaustive l'accessibilité de ce site conformément au référentiel [RAWeb](#).

Échantillon de pages et référentiel

Voici les pages qui ont été évaluées lors de cet audit :

- Page 1 : [Nohalteg - Luxembourg](#)
- Page 2 : [Contact - Nohalteg - Luxembourg](#)
- Page 3 : [Mise en œuvre - Nohalteg - Luxembourg](#)

Méthode d'évaluation : [Méthode de contrôle simplifiée de l'accessibilité pour le Luxembourg – v1.2.1](#)

Référentiel : [RAWeb v1](#)

Déclaration sur l'accessibilité

La déclaration sur l'accessibilité est présente et complète.



Annexe technique

Thématique "couleurs"

Recommandations générales

Ne pas donner l'[information](#) uniquement par la couleur et utiliser des [contrastes](#) de couleurs suffisamment élevés pour les textes, les [composants d'interface](#) ou les éléments porteurs d'informations.

Cas rencontré : contrastes des textes

Les contrastes de couleurs sont importants pour plusieurs types de déficiences visuelles comme celles des grands malvoyants ou des personnes ayant des problèmes de perception des couleurs. Les contrastes minimaux d'un texte sur le fond de page sont définis par le RAWeb comme suit :

- Pour un texte sans effet de grasse
 - De taille inférieure à 24 px : le contraste minimum est de 4.5:1 ;
 - De taille supérieure ou égale à 24 px : le contraste minimum est de 3:1.
- Pour un texte en gras
 - De taille inférieure à 18.5 px : le contraste minimum est de 4.5:1 ;
 - De taille supérieure à 18.5 px : le contraste minimum est de 3:1.

Pour vérifier les contrastes, on peut utiliser un outil tel que [« Colour Contrast Analyser »](#). Si les problèmes de contraste ne peuvent être résolus simplement, il est aussi possible d'utiliser un sélecteur de styles. C'est une fonctionnalité proposée par le site qui permet de renforcer les contrastes pour les personnes qui ont des problèmes avec les couleurs. Un exemple de sélecteur de styles est disponible sur le site [guichet.lu](#), dans son menu « Accessibilité ».

Exemples de problèmes détectés sur la [page 1](#)

"Objectifs de développement durable" présente un contraste de 2.97:1, contre 4.5:1 requis. Mais il s'agit d'un logo, qui plus est d'une source tierce, donc cet exemple est non applicable. En revanche, au survol sur certains des objectifs du Millénaire (exemple 7 énergie propre), le contraste descend à 1.76:1 contre 4.5:1 requis.

Thématique "multimédia"

Recommandations générales

Donner à chaque [média temporel](#) audio et/ou vidéo une [transcription textuelle](#), des [sous-titres](#) ou une [audiodescription](#) pertinents lorsque cela est nécessaire. Donner à chaque contenu graphique ou interactif (ou [média non temporel](#)) une alternative textuelle pertinente. Rendre possible le [contrôle de leur consultation](#) et leur [manipulation au clavier et avec tout dispositif de pointage](#) comme la souris. S'assurer de leur [compatibilité avec les technologies d'assistance](#).



Cas rencontré : transcription textuelle et audiodescription

Si une vidéo possède des textes incrustés ou des informations sonores (ex : personnes qui parlent sur la piste sonore) alors il est nécessaire de fournir une transcription textuelle. De même pour un média audio seulement qui est porteur d'information (ex : podcast), une transcription textuelle est nécessaire. L'absence de transcription textuelle sur de tels médias va empêcher l'accès à l'information à de nombreux utilisateurs comme les aveugles, les malvoyants, les sourds, les malentendants, les handicapés moteurs et cognitifs. Une transcription textuelle présente de manière structurée toutes les informations visuelles et sonores de la vidéo dans l'ordre chronologique de leur apparition. Celle-ci peut-être présente sur la même page que la vidéo en question ou derrière un lien adjacent à la vidéo.

Par ailleurs, si une vidéo possède des informations importantes véhiculées uniquement par l'image (ex : textes incrustés), il est nécessaire de fournir une audiodescription synchronisée. Il s'agit d'une piste sonore supplémentaire qui s'ajoute à la piste sonore principale et décrit les éléments visuels importants qui ne peuvent être compris à partir de la piste sonore principale. Ces descriptions sont réalisées dans les blancs de la piste sonore principale.

Exemples de problèmes détectés sur la [page 3](#)

La vidéo sur la revue nationale volontaire 2022 du Luxembourg ne dispose pas d'une transcription textuelle ou d'une audiodescription.

Cas rencontré : sous-titres

Les vidéos sur ce site doivent avoir des sous-titres. Il existe deux types de sous-titres : les sous-titres de traduction et les sous-titres pour sourds et malentendants. Il est nécessaire de fournir ici des sous-titres pour sourds et malentendants. Ceux-ci doivent notamment fournir en plus des dialogues toutes les informations sur les éléments sonores nécessaires pour comprendre l'action. Les sous-titres doivent être correctement synchronisés avec la vidéo.

Exemples de problèmes détectés sur la [page 3](#)

Des sous-titres existent, mais pas dans la langue de l'interlocuteur. Il est important que les sous-titres soient disponibles dans la langue de l'interlocuteur, notamment pour aider les malentendants.

Thématique "éléments obligatoires"

Recommandations générales

Vérifier que dans chaque page Web, le [titre](#) est pertinent et la [langue par défaut](#) est indiquée. Vérifier que les balises ne sont pas utilisées [uniquement à des fins de présentation](#), que les [changements de langues](#) et de direction de [sens de lecture](#) sont indiqués.



Cas rencontré : indication de langue

Les lecteurs d'écran utilisent les indications de langue pour vocaliser correctement le contenu. La langue principale de la page est spécifiée via l'attribut `lang` sur l'élément `<html>`. Lorsqu'un mot d'origine étrangère est inséré dans du contenu écrit dans la langue principale de la page, il doit posséder si nécessaire une indication de langue. L'indication de langue se fait par l'intermédiaire de l'attribut `lang`. Il existe néanmoins des exceptions :

- Lorsqu'il s'agit d'un nom, l'indication de langue doit être faite uniquement quand le nom doit se prononcer dans sa langue d'origine ;
- Lorsqu'il s'agit d'un mot d'origine étrangère, présent dans le dictionnaire de la langue principale de la page, l'indication de langue n'est pas nécessaire ;
- Lorsqu'il s'agit d'un mot d'origine étrangère d'usage courant, mais absent du dictionnaire, l'indication de langue doit être faite uniquement si la prononciation dans la langue principale de la page est problématique.

Plus d'information sur le sujet dans notre article : [L'attribut lang, pour rendre la page audible... et compréhensible](#)

Exemples de problèmes détectés sur la [page 1](#)

Cette page contient des textes en d'autres langues non marqués par un changement de langue via l'attribut `lang` (par exemple « Eise Planéit an déi 17 Ziler »).

Ce rapport est publié par le [Service information et presse](#) sous [licence CC0](#).